

**MAIRIE
D'
ASCROS**



06260 ASCROS

☎04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

ASCROS, le 12 Décembre 2020

Compte-rendu de la Réunion en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

du Samedi 5 Décembre 2020

Président : Vincent GIOBERGIA.

Elus présents : AUTHIE Eddie, BAILET Patrick, CANTIELLO Raffaele, CHENET Florian, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, HAMES Nicole, PACCINO Charles avec procuration à Vincent GIOBERGIA, RAYBAUD Alain, SGARRONI Alain, VALTIER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : HAMES Nicole, désignée à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Numérotation des rues ; Ferme Thérapeutique d'ASCROS et Association partenaire ISATIS ; Épicerie communale et Four communal ; Appartements communaux ; Emplois communaux ; Bar-Restaurant sur la Place du Village ; Rallye du Pays de GRASSE ; Rallye de Monte-Carlo ; Suivi du dossier de M. Richard SANCHEZ à Rourebel ; Requête de M. Jean-Paul GILDONI ; Requête de Mme Myriam GASTAUD ; Requête des résidents - Quartier Barma, Route Agricole, Cassiana ; Requête de la Société de Chasse d'ASCROS ; PNR : Bilan de la fête à ASCROS (27/09/2020) ; Renouvellement de de la convention de développement de la lecture publique entre le Département et la Commune d'ASCROS ; CCAA : Lycée à Puget-Thénières et transfert de la compétence Urbanisme ; Projets communaux : Chapiteau (salle polyvalente), Château, Panneaux d'accueil, Réfection des ruelles, Local associatif, Subventions Départementales et Régionales,... ; Assainissement : Station d'Épuration, Raccordement de Ste Anne et Etude Barma/Balmon-Est ; - Transfert de compétence entre la Commune d'ASCROS, la CCAA et la REAAM ; CAT-NAT 2020 ; Divers.

0) Ouverture de la séance à 14 heures :

En raison de la crise sanitaire, le Conseil Municipal s'est tenu conformément aux dispositions gouvernementales en vigueur (distanciements, protections...) et portes ouvertes, mais sans public.

En préambule, M. Le Maire évoque le décès de l'ancien Président de la République, M. Valéry GISCARD D'ESTAING.

Approbation du Compte-rendu de la séance du 14 Août 2020 :

Remarques de M. Alain SGARRONI :

- Doléances verbales concernant le Four communal ==> prises en charge par le Conseil Municipal ;
- Jeu de boules : requête de M. Alain RAYBAUD, obsolète ;
- AGENCE 06 : le titulaire et le suppléant ont été nommés ==> RDV à prendre par le titulaire ou le suppléant auprès de l'organisme ==> attendre avril 2021 ;
- Compteurs EDF provisoires : suspendus.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Numérotation des rues :

Considérant la crise sanitaire liée à la COVID-19, la réunion d'information publique organisée par les services de LA POSTE, (prévue le 5/12/2020) pour la population, est reportée.

1) Ferme Thérapeutique d'ASCROS et Association partenaire ISATIS :

- Assignation au Tribunal de Grande Instance de NICE par l'association partenaire ISATIS en date du 3 décembre 2020 (consigne provisionnelle de 193 476 euros, astreintes de 200,00 euros par jour à partir de la date de la décision, consignation des loyers) ; les travaux sont à réaliser entre janvier et mars 2021.
- Courrier RAR de M. le Maire à la Direction Générale d'ISATIS le 21/11/2020, avec liste des travaux à effectuer et mise en œuvre des actions successives.
- Choix du bureau d'études, en cours, choix des entreprises en second ordre.
- Le suivi des travaux sera fait par la Commune d'ASCROS, l'association ISATIS, le Conseil Départemental 06 et la CCAA de Puget-Théniers.
- Un protocole d'accord tripartite, Mairie d'ASCROS, ISATIS et CCAA, est en cours d'élaboration par l'avocat de la Commune.
- Finalisation de paiement des factures d'ENGIE COFFELY, avec la Décision Modificative n°4.

2) Epicerie communale et Four communal :

- Fonctionnement du four communal : nuisances liées à la fumée ==> possibilité de poser un extracteur sur la cheminée ;
La commune va demander à un professionnel de présenter un devis pour une étude et un bilan de la situation.
 - Pétrin : relancer le fournisseur SODIMAT pour la reprise du matériel acheté antérieurement ==> acquisition d'un nouveau matériel ;
==> ou éventuellement vendre le pétrin actuel sur un site adapté à la profession.
- La commune s'engage à acheter le matériel nécessaire.
- Parquet : à la charge des épiciers gérants.

- Déplacement du four électrique, actuellement dans le magasin, dans la petite pièce contiguë ;
Installation électrique pour supporter l'aménagement de vitrines.
- Demande de subvention de Mme Dominique GIROD, de LA PENNE, pour leur épicerie solidaire ==> sans suite.

3) Appartements communaux :

- Appartement 2028 : fin des travaux de peinture prévue le 20/12/2020 ;
Electricité : fin des travaux prévue le 25/12/2020.
- M. le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier de Mme Marion MANDARINO qui souhaite résilier son contrat de location de l'appartement communal 2032, à compter du 31/12/2020 avec un mois de préavis.

Mme Marion MANDARINO demande également à être exonérée du loyer du mois de décembre 2020, compte tenu des travaux qu'elle a réalisés, à ces frais, dans cet appartement qu'elle occupe depuis l'année 2004.

Vote : Pour, à l'unanimité

La chaîne FRANCE 2 a réalisé un reportage à ASCROS, sur les nouveaux habitants (suite de l'Ecole et Épicerie/Boulangerie, jour de diffusion non précisé.

- Appartement 2101, M. Éric BELLIARDI, loyer pris en charge, à hauteur de 79 %, par la CAF des A-M ; la commune prend attache avec l'Assistante Sociale du secteur pour trouver une solution au financement de la part restante (21 %).

Un courrier sera fait aux services de EDF afin de décharger la commune des factures de M. BELLIARDI, après que celui-ci en soit tenu informé par M. Le Maire.

- Par ailleurs, dossier de M. et Mme JAECK : en cours pour débarrasser la terrasse et les parties communes, ainsi que les voitures en surnombre.

4) Emplois communaux :

Correction des délibérations concernant :

La création de postes et l'accroissement du travail (adjoints techniques).

- Si M. Cédric PAGANETTI, actuellement en arrêt maladie jusqu'au 23/12/2020, n'est pas en mesure de reprendre son travail, le contrat de Mme Isabelle BIGOTTI sera prolongé de trois mois, jusqu'au 31 mars 2021.

Vote : Pour, à l'unanimité

5) Bar-Restaurant sur la Place du Village :

- Actuellement l'abonnement d'électricité du studio situé au-dessus du Restaurant est malencontreusement à la charge de la commune ==> M. Nicolas ODVAD s'engage à prendre cet abonnement d'électricité à son nom à partir du 01/01/2021 et à négocier une partie du reliquat.

- Aide de solidarité COVID-19 au Bar-Restaurant : selon les mesures gouvernementales, la commune peut mettre en place la gratuité des loyers durant les périodes de confinement (novembre et décembre 2020 et ajouter la période de mars, avril et mai 2020), et tenter de récupérer tout ou partie de ces pertes.

Vote : Pour, à l'unanimité moins 1 voix contre

- Demande de M. Nicolas ODVAD pour l'installation d'une véranda avec four à pizza à l'extérieur du Restaurant ; ==> la quasi-totalité du Conseil Municipal est contre une telle installation à l'extérieur.
Document d'urbanisme à produire ==> saisir la Commission des Travaux ==> en attente.

Le Conseil Municipal délibère pour l'acquisition d'un four à pizzas à l'intérieur, financé par la commune.

Vote : Pour, à l'unanimité moins une abstention

- Demande de logement communal par M. Nicolas ODVAD, le sien étant devenu trop petit, il demande une location communale. A revoir courant janvier 2021.

6) Rallye du Pays de GRASSE :

Epreuve sportive prévue du 2 au 3 Avril 2021, avec passage sur la commune d'ASCROS.

7) Rallye de Monte-Carlo :

Autorisation de passage demandé à la Commune : avis favorable par accord de principe, en prenant garde aux nuisances éventuellement trop importantes qui engendreraient un refus pour les années suivantes.

8) Suivi du dossier de M. Richard SANCHEZ à Rourebel :

- Mise en sécurité du mur ayant créé le péril ; en attente des instructions des services préfectoraux afin de lever l'arrêté de péril, puisque les travaux de confortement ont été réalisés.

9) Requête de M. Jean-Paul GILDONI :

Demande la pose de miroirs routiers au Quartier Vé Lou Ghès ainsi qu'un panneau routier d'indication Lieu-dit : « Le Ghès ».

==> Le processus sera mis en place par la municipalité.

10) Requête de Mme Myriam GASTAUD :

- Demande de pouvoir récupérer du matériel de la Fromagerie de la Ferme d'ASCROS - ISATIS : avis favorable de la commune, mais il vaut mieux attendre la fin de la procédure en cours.

Revoir tout le matériel de la Ferme (propriété communale) et l'intégrer dans la procédure.

11) Requête des résidents - Quartier Barma, Route Agricole, Cassiana :

- Pétition signée par plusieurs personnes concernant la suppression des points de collecte des Ordures Ménagères et le changement des containers.
==> Transmission du document aux services de la CCAA pour demande de faisabilité.

Courrier à M. Charles Ange GINESY, Président de la CCAA, afin de trouver une solution avec un matériel adapté dans les abris existants. Tout le Conseil Municipal étant opposé, dénonçant les solutions actuelles inadaptées et le montant élevé de la taxe d'enlèvement.

- Mise en place d'un container provisoire sur le Grand Parking et conservation des anciens dans les abris. Peut-être faudrait-il mettre les containers sur roulettes...

==> Ce sera M. Le Maire qui prendra contact avec les services de la CCAA, pour mettre en place les bonnes solutions.

12) Requête de la Société de Chasse d'ASCROS :

- Demande de M. Le Maire à M. Charles Ange GINESY, Président du Conseil Départemental, l'intervention des services de FORCE 06 afin de reprendre l'assise du chemin de la Cainée pour leur faciliter un accès motorisé pour sortir le gibier les jours de chasse ==> en cours.

- Courrier de M. Pierre BINAUD - Président du Groupement Départemental des Lieutenants de Louveterie afin d'obtenir une subvention communale pour l'année 2021 : avis favorable pour 50,00 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

13) PNR : Bilan de la fête à ASCROS (27/09/2020) :

- Courrier de M. Éric MELE, Président du PNR, remerciant la Commune d'ASCROS, pour son accueil et le bon déroulement de la fête du 27/09/2020. Bilan en annexe.

- Prochaine fête du Parc, en septembre 2021, sur la commune de BONSON.

- Offre pédagogique, pour l'année 2020/2021, par les services du PNR : École du Parc, Etude du Patrimoine (sur les traces du Patrimoine).

14) Renouvellement de la convention de développement de la lecture publique entre le Département et la Commune d'ASCROS :

Renouvellement et signature de la Convention entre le Département et la Commune d'ASCROS pour le développement de la lecture publique en milieu rural (pour les communes de - de 10 000 hab.). Cette convention est renouvelable tous les 4 ans

Vote : Pour, à l'unanimité

15) CCAA : Lycée à Puget-Théniers, et transfert de la compétence Urbanisme :

- Lycée d'enseignement général à Puget-Théniers (ou dans le bassin de vie) ==> délibération de la CCAA formulée par une motion à prendre par les communes de la CCAA et adressée au Conseil Régional SUD PACA.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Transfert de la compétence Urbanisme :

Ce transfert est prévu pour le 01/01/2021 mais une minorité (25 % des communes représentant 20 % de la population) peut bloquer ce processus et s'opposer au transfert, et permettre ainsi de conserver la compétence urbanisme par les maires des communes.

Vote : Pour, à l'unanimité

16) Projets communaux :

- Chapiteau communal : en attente de la visite de M. Navarro.

Convention à faire avec les associations ou les particuliers qui utiliseront la structure communale. Cette convention tiendra compte des consommations énergétiques.

Proposition d'une participation de 50,00 euros par jour avec une caution de 200,00 euros, pour les particuliers.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Ruelles de Rourebel : reste deux petits travaux à réaliser.
 - Ruelles du Village : reste un petit travail au fond du village.
 - Deux points d'eau à mettre en place : 1 à Rourebel et 1 au Village.
- Ancienne horloge du clocher : réparation compliquée voire impossible à cause du verre bombé du cadran ; M. Patrick BAILET se charge de la récupération, à NICE, des anciens mécanismes.

Subventions :

- Château Médiéval : 7 831,00 euros de subvention, représentant 60 % de la dépense subventionnable (travaux = 26 103,00 euros HT).

20) SAFER :

SAFER : Les maires des communes rencontrent des difficultés avec les services de la SAFER à cause de leur préemption sur tous les terrains non constructibles.

Appel à candidatures, par la SAFER, pour la vente des terrains de Mme Arlette ALZIARY : la Commune manifeste un intérêt pour ses parcelles qui sont proches du Village, mais la vendeuse ne désire plus vendre.

21) Assainissement :

- Réunion du 9/12/2020 reportée en raison de la journée de deuil en hommage à M. Valery GISCAR D'ESTAING, ancien Président de la République, décédé.

- Procès-verbal de transfert de compétence entre la commune d'ASCROS, la CCAA et la REAAM : fait.

- Transfert des Points Eau Incendie entre la commune d'ASCROS, la CCAA et la REAAM, matérialisé par la « Convention de prestation d'audit et de vérification des points d'eau incendie desservis par les réseaux d'eau potable de la REAAM » : à signer.

22) CAT-NAT 2020 :

- Chariot offert à la commune, par M. Patrick BAILET, pour le service de l'employé communal.

- Route de Champ de Rousset :

Subvention ==> Commission régionale le 15/12/20 ==> subvention : néant

- Tempête Alex : Subvention départementale égale à 60 %.

Commission régionale le 15/12/20.

État : prise en charge par la DETR et le Fonds Européen en incluant les désordres de Champ de Rousset.

23) Divers :

- Illuminations de Noël : Devis de l'entreprise RAPUC montant 2 134,00 HT, il faut rajouter 2 points : 1 point traversant sur la Placette et 1 guirlande sur le sapin de la Placette ; en attente du devis mis à jour.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Noël des enfants : 19/12/2020 ==> Distribution des cadeaux, en Mairie, par le Père Noël, (mais sans spectacle).

- Messe de Noël : le 19/12/2020 à 11 heures.

- Réunion du CCAS à venir.

- Sorties ski avec l'école de TOUËT SUR VAR pour l'année 2020/2021 : 2 enfants d'ASCROS profitent de ces sorties Romance et Valentin JUGLARIS, avec participation financière de la Commune.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Courrier du Conseil Régional : synthèse des subventions perçues ; La Commune d'ASCROS a perçu 168 000,00 euros de subvention sur 5 ans, un courrier de remerciement a été adressé à M. Renaud MUSELIER, Président du Conseil Régional SUD PACA.

- Remerciement de Mme Dominique ESTROSI-SASSONE à M. Le Maire pour son élection au Sénat.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 19 heures, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**